Lettre d'information

Décembre 2015

Projet Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Edito du Président

Quelle année 2015 !

Aussi pleine et chargée que les précédentes mais remplies d'étapes clés dans notre cheminement vers la labellisation du territoire de la Sainte-Baume en « Parc naturel régional ».

En effet, l'avant-projet de Charte que nous avions soumis à la consultation institutionnelle et publique cet été a été validé par le Comité syndical et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il sera très prochainement dans les mains du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, du Conseil National de Protection de la Nature et de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux.

A l'aube de 2016, le projet est en marche. En marche aussi grâce à vous toutes et tous qui apportez votre soutien indéfectible à ce projet, à chacune de ses étapes et dans tous les contextes. La Fête du Parc a une fois de plus recueilli un franc succès, avec votre concours. Nous étions nombreux pour accueillir un public lui aussi nombreux. Ces moments de partage renforcent notre sentiment d'œuvrer à un projet qui fait sens, un projet attendu, un projet que notre territoire mérite pour son développement futur.

Les événements qui ont touché la France et ébranlent nos démocraties sont de nature à nous rappeler l'importance du vivre-ensemble, des valeurs de la citoyenneté et du partage, des sentiments, des idées et des expériences.

Restons solidaires, dans ce projet… et dans tout autre qui nous semble empli d'humanité.

C'est sur une note un plus enjouée que je souhaiterais finir en vous souhaitant de passer de bonnes fêtes de fin d'années.

Michel GROS
Président du Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume
Maire de La Roquebrussanne

L'avant-projet de Charte franchit les premières étapes avec succès

Le 30 septembre 2015, le Comité syndical a validé à l'unanimité l'avant-projet de Charte du PNR de la Sainte-Baume. Le 16 octobre 2015, il a été approuvé par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur qui le soumettra pour avis intermédiaire aux instances nationales (Ministère, Conseil National de Protection de la Nature – CNPN – et Fédération nationale des Parcs naturels régionaux).

Parallèlement à ces étapes, les troisièmes commissions du Syndicat mixte (Agriculture, Aménagement, développement et paysage, Culture, identité et éducation, Forêt, Loisirs, sports de nature et tourisme, et Patrimoines naturels) se sont tenues en octobre. Il s'agissait principalement de réunir les institutions, les collectivités, les acteurs du territoire et le Conseil de développement sur chacune des thématiques afin de leur présenter, en toute transparence, les résultats du travail d'ajouts et de modifications (reformulation, suppression, correction), d'amélioration de forme (grammaire, orthographe) et d'enrichissement de cet avant-projet de Charte. Une trentaine de contributions sur l'avant-projet de Charte avaient été réceptionnées et traitées pour donner lieu à la version validée par le Comité syndical.

C'est le résultat d'un travail collectif de douze mois qui est désormais proposé aux instances nationales dont nous sollicitons l'avis.

Une visite du territoire, une soutenance orale du projet par le Syndicat mixte et la Région en séance du CNPN et un examen approfondi du dossier leur permettront de formuler un avis intermédiaire. Ce dernier devra être pris en compte et donnera ainsi lieu à une nouvelle version de la Charte qui fera l'objet d'une enquête publique. Cette procédure de consultation est un moyen d'information et de participation du citoyen. C'est un préalable à la prise de décision concernant tout grand projet de territoire. A ce titre, elle constitue pour les citoyens que vous êtes le troisième temps consacré, sur notre projet, à la concertation. Pour mémoire, les deux premiers avaient été destinés à alimenter le diagnostic territorial partagé et le document de Charte. C'est pourquoi nous vous attendons aussi nombreux dans cette ultime étape.

Ensuite et seulement sera consulté officiellement l'ensemble des collectivités concernées et recueilli l'avis final des instances nationales pour la création du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume par décret du Premier Ministre courant 2017.

IIIèmes Universités des Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'Hôtel de Région a été le théâtre, ce 12 octobre 2015, de trois moments importants pour les sept Parcs naturels régionaux et deux Projets de Parcs que compte la Région PACA.

La journée a démarré, en présence du Président et du Préfet de Région, par la signature des conventions d'objectifs liant les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région, et fixant les actions à mener sur la période 2015-2020.

La présence de l'ensemble des Parcs a été l'occasion de créer l'association qui porte le Réseau Interparc en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce réseau a pour objectifs de mutualiser les moyens humains, techniques et matériels, concevoir et mettre en œuvre des projets en commun, partager des expériences et construire une identité commune. Il œuvrait dans ce sens depuis plusieurs années déjà. Et, s'il ne dispose pas encore d'un site internet propre sur lequel découvrir ses projets en cours, une plaquette de présentation a été créée. Vous pouvez la retrouver dans notre docuthèque sur *http://www.pnr-saintebaume.fr/docutheque/71-reseau-des-parcs-naturels-regionaux-de-provence-alpes-cote-d-azur.html*

Depuis la création de ce réseau, les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont agi collectivement en interpellant les candidats aux élections régionales. Une Charte d'engagement intitulée « 9 + 1 engagements pour 9 Parcs naturels régionaux et leur réseau » leur a été adressée afin de les inciter à se positionner en faveur des actions menées par nos collectivités.

Dans la foulée de ce moment solennel, se sont tenues les IIIèmes Universités des Parcs, ouvertes conjointement par Marie BOUCHEZ, Conseillère régionale déléguée aux Parcs naturels régionaux et Bernard CLAP, Président du Réseau des Parcs.

Après la première édition à Forcalquier en 2013 sur les solutions apportées par les PNR aux multiples défis auxquels le monde doit faire face en période de crise, en termes d'innovation sur le mieux-vivre ensemble dans un rapport renouvelé de l'Homme à la Nature, et celle de 2014 à Gréoux-les-Bains sur une autre économie, la troisième édition souhaitait revenir sur la diversité des expériences menées sur nos territoires en traitant de cinq sujets en particulier, à savoir :

- les continuités écologiques et la biodiversité (témoignages d'expériences en cours de déclinaison du Schéma Régional de Cohérence Ecologique),
- la géomatique au service du territoire comme outil de suivi et d'aide à la décision (Système d'Information Territorialisée),

▪ la mise en œuvre de la Charte de Parc dans les documents d'urbanisme dans le nouveau contexte de la Loi ALUR,

▪ la montée en puissance d'une offre touristique responsable, fondée sur la préservation et la valorisation de nos richesses culturelles, patrimoniales et humaines de nos territoires (Charte Européenne du Tourisme Durable et Marque Parc)

▪ et l'expérience vécue et l'approche sensorielle au cœur de la transmission des savoirs (Education à l'Environnement et au Territoire).

Au terme de cette journée riche en échanges, les participants se sont donnés rendez-vous, par thématique, pour poursuivre les réflexions engagées.

« Faites le PNR de la Sainte-Baume » à La Celle, un sacré moment

Le dimanche 4 octobre 2015, au lendemain de violentes intempéries, le village de La Celle accueillait la Fête du Projet de PNR de la Sainte-Baume. Pour la première fois, notre manifestation investissait un cœur de village et l'expérience s'est révélée convaincante.

L'ambiance conviviale qui a régné au cours de cette journée de festivité montre que le territoire est en mouvement et ses acteurs locaux soucieux de son devenir et de participer à un projet qui rassemble. Les visiteurs ont pu mesurer leur dynamisme à travers la qualité des informations, produits et animations proposés. Une riche programmation attendait les visiteurs, cette année encore, dans de nombreux espaces tels que :

▪ Le Marché des producteurs où des produits locaux (safran, spiruline, miel, confiture, sirop, prune de Brignoles transformée et vin) étaient proposés à la dégustation et à la vente. La Maison des vins « Coteaux varois en Provence » était également ouverte pour l'occasion afin de faire découvrir cette appellation ainsi que le Conservatoire des cépages qu'il entretient dans l'enceinte des jardins de l'Abbaye.

▪ Le Village des sports nature sur lequel, pour la première année, a été proposée la découverte d'activités de pleine nature in et ex situ, en accueillant une concentration cyclo touristique, un atelier de maniabilité VTT, des randonnées au rocher de Candelon, des essais de vélos à assistance électrique, des balades à dos de poneys et de chevaux, un bivouac de tourisme équestre, un atelier de création de cerfs-volants et une démonstration de mini-voile, des animations à la Spéléo Secours et à la plongée souterraine, une grande tyrolienne, des initiations au golf et à la course d'orientation.

▪ L'Espace Métiers d'art sur lequel le public, tous âges confondus, a pu s'adonner à la taille de la pierre et de charpente, la maçonnerie, le tour à bois, la sculpture sur bois, l'art du vitrail, de la mosaïque et de la terre avec des artisans spécialisés et heureux d'initier à leurs savoir-faire.

▪ L'Espace Stands qui classiquement permet de retrouver toutes les structures mobilisées dans le Projet de Parc et de profiter des nombreuses informations sur ce qui se fait sur notre territoire et parmi toutes les thématiques relevant d'un PNR.

▪ L'Espace Librairie, en collaboration avec Le Bateau Blanc de Brignoles, pour rencontrer les écrivains du territoire, évoquer avec eux ces lieux emblématiques où réalité et fiction se mêlent et, le cas échéant, faire dédicacer un de leurs ouvrages.

▪ L'Espace Conférences pour quatre temps forts et débats autour du projet de territoire, des cercles provençaux, des papeteries et de la pierre sèche.

Des balades et spectacles pour petits et grands ont été offerts tout au long de la journée. Les aléas météo nous ont certes contraints à quelques adaptations mais n'auront pas impacté le bon déroulement de cette journée.

N'oublions pas les temps forts qui auront été incontournables tels la remise des prix du concours photo 2015 qui a permis de découvrir les talents de nos concitoyens et d'embrasser divers regards portés sur le territoire. Les allocutions des élus ont succédé à la remise des prix et montré le soutien de ceux-ci à notre projet et, enfin, le Gòt de l'amistat - Got de l'amista qui a rassemblé un petit millier de personnes et procuré un moment de partage unique en son genre et apprécié pour sa simplicité.

Une très belle surprise aura également été offerte par les élèves de l'école de La Celle qui, sous les yeux du poète Reinié Raybaud, ont entonné l'Inne a la Santa Bauma, composé par Christian Vacquié et arrangé par Philippe Hélard sur une idée originale d'Almaz.

Cette année 2015, notre manifestation « Faites le PNR de la Sainte-Baume » aura eu une saveur particulière. La « Fête des Parcs » en était à sa 10e édition !

L'engouement est chaque année croissant. Espérant remettre ça l'an prochain avec vous, nous vous remercions chaleureusement pour votre présence.

GAL - Go Acteurs de Leader !

Suite à la sélection de la candidature conjointe du Pays de la Provence Verte et du Projet de PNR de la Sainte-Baume par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, les travaux préparatoires à l'arrivée du programme LEADER se sont poursuivis avec l'appui des acteurs pour aboutir à une réunion d'importance le lundi 28 septembre dernier, marquant l'entrée dans le concret du programme. Le 28 septembre s'est en effet déroulée à Mazaugues l'Assemblée générale constitutive du Groupe d'Action Locale LEADER en Provence Verte Sainte-Baume. Ce rendez-vous avait pour objectif la constitution du comité de programmation du GAL, instance qui aura la charge de la conduite du programme et de l'attribution des aides européennes.

LEADER poursuit sa route sous la direction de cette instance collégiale composée de vingt-cinq représentants publics et privés avec pour objectif le lancement opérationnel du programme attendu en fin d'année 2015.

Les membres investis par leurs structures (Comités syndicaux du Pays et du Projet de Parc, les chambres consulaires et les Conseils de développement) ont procédé à la sélection des acteurs ressources volontaires sur les six thématiques retenues que sont les filières et microfilières agricoles, touristiques et forestières, le patrimoine, le lien social et l'innovation durable. Voici donc la composition de cette instance :

Comité de programmation

Titulaire	Suppléant(e)	Titulaire	Suppléant(e)
Bernard VAILLOT	Jean-Pierre VERAN	Nadine POUILLARD	Catherine DELZERS
Jean-Michel CONSTANS	Bernard SAULNIER	Bernard FONTAINE	Aurore SEDNER-LECAT
Franck PERO	Christophe PALUSSIERE	Marc BASACCO	Alain GOLEA
Philippe DROUHOT	Jean-Pierre MORIN	Jean-Marc THENOUX	Juan VILAR
Annie CHARRIER	Bernard De BOISGELIN	Christian BRAYER	Vincent ARCUSA
Michel GROS	Ariane BOSSEZ	Jean-François MARGIER	André BREMOND
Claude FABRE	Christian OLLIVIER	Philippe BUREL	Nathalie ROUBAUD
Monique MATHIEU	Blandine MONIER	Thierry BLONDEAU	Jean MAROTTA
Jacques PAUL	Alain DARMUZEY	Philippe BREGUANO	Albert LECOURBE
Benoit MARI		Frédéric ROUX	Hervé RACINE
Jean-Marcel GIOFFREDO	Martine SILVY	ADA ACOVITSIOTI-HAMEAU	Marc RICHARD
Yves JULLIEN	Bernard BAUDIN	François FIL	Hugues FRACHE
		Pascal MAYOL	Nicole RULLAN

Le LABORATOIRE D'IDEES LEADER reste ouvert à tous : n'hésitez pas à contacter la cellule technique LEADER pour toute question sur le programme ou sur vos projets sur leader@paysprovenceverte.fr ou au 04 98 05 12 28.

Forêt d'Exception® de la Sainte-Baume

Le territoire de la Sainte-Baume recèle de nombreux trésors et sa forêt en est l'un des plus précieux. A l'initiative de l'ONF, la forêt domaniale de la Sainte-Baume est concernée depuis 2013 par une démarche labellisation « Forêt d'Exception® ». L'année 2015 aura permis d'étoffer le Contrat de Projet notamment grâce aux actions issues des ateliers thématiques sur l'organisation du VTT et de la randonnée équestre et sur l'amélioration des connaissances et des échanges. Après présentation des résultats au comité technique le 8 octobre dernier à Nans-les-Pins et en vue de la validation par le comité de pilotage, ce plan d'action sera joint au dossier de candidature adressé au Comité National d'Orientation qui sera de visite en Sainte-Baume en 2016 avant de se positionner sur l'attribution du label, qui devrait intervenir en 2017.

Les actions fortement portées sur l'organisation de l'accueil du public et sur la connaissance de la diversité écologique de la forêt ainsi que sa préservation pourront alors être mises en œuvre. Certains chantiers identifiés dès le départ comme prioritaires ont même déjà été menés (restauration du petit patrimoine bâti et des chemins patrimoniaux, protection des arbres remarquables, identification d'itinéraires équestres et VTT, aménagement du stationnement du site des Trois chênes, qualification des portes d'entrées du massif, etc.).

Projet de Zones Agricole Protégée à Cuges-les-Pins

Au travers de sa Charte, le projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume souhaite protéger le socle agricole du territoire en y encourageant les créations de zones agricoles protégées (ZAP), qui garantissent la vocation agricole des terres. La ZAP, issue de la loi d'orientation agricole de 1999, est en effet un outil administratif qui a pour but de protéger durablement les terres par le maintien et le développement de l'agriculture en permettant de prévenir la spéculation foncière sur les zones à enjeux agricoles.

En initiant une ZAP, Cuges-les-Pins pourrait bien devenir la première ville du département des Bouches-du-Rhône à se doter de ce dispositif. Un diagnostic a été réalisé par le Pays d'Aubagne et de l'Etoile, la commune et la Chambre d'agriculture. Il permettra de faire émerger le projet agricole de la zone délimitée et définie sur base des enjeux économiques, alimentaires et environnementaux relevés. Les Cugeoises et Cugeois ont pu découvrir le résultat de ce diagnostic le mardi 15 septembre dernier.

Suite à cette présentation et afin d'être partie prenante de cette démarche, une association d'agriculteurs s'est créée en octobre. Cette instance représentative des gens de la profession pourra mettre en place des actions contribuant à l'esprit de la ZAP.

Signature des contrats de rivières Huveaune et Caramy-Issole : Vers une gestion exemplaire des cours d'eau

Une rivière, c'est plus qu'un cours d'eau douce qui se jette dans une autre rivière, dans un lac ou dans la mer. Une rivière s'écoule à travers un territoire, un bassin versant, défini par les « lignes de partage des eaux ». C'est aussi un formidable témoin des activités humaines sur ce bassin versant et une relation étroite entre l'homme et ce bassin.

Un contrat de rivière, c'est la manifestation de l'attachement des hommes à ce milieu, tant pour s'en protéger que pour le protéger de nos activités. C'est un engagement fort des élus, des riverains et des usagers pour agir ensemble autour d'un programme d'aménagement et de gestion tirant parti des potentialités écologiques du cours d'eau.

Celui de l'Huveaune, porté par le Syndicat intercommunal du Bassin versant de l'Huveaune, a été signé le 28 octobre 2015 pour un montant de 17 millions d'euros, celui du Caramy et de l'Issole, coordonné par la Communauté de communes du Comté de Provence, le 6 novembre 2015 pour un montant de 21 millions d'euros. Le Syndicat mixte de préfiguration du PNR Sainte-Baume, dont l'avant-projet de Charte préconise ce type d'engagements, a adhéré à ces deux démarches qui témoignent de la volonté locale d'assurer une gestion globale et concertée des milieux naturels, en cohérence avec l'esprit d'un Parc naturel régional.

Plus de renseignements pour l'Huveaune sur www.syndicat-huveaune.fr
et pour le Caramy et l'Issole sur www.cc-comtedeprovence.fr

Extension du site Natura 2000 du massif de la Sainte-Baume : Un engagement fort des collectivités pour la préservation des milieux naturels

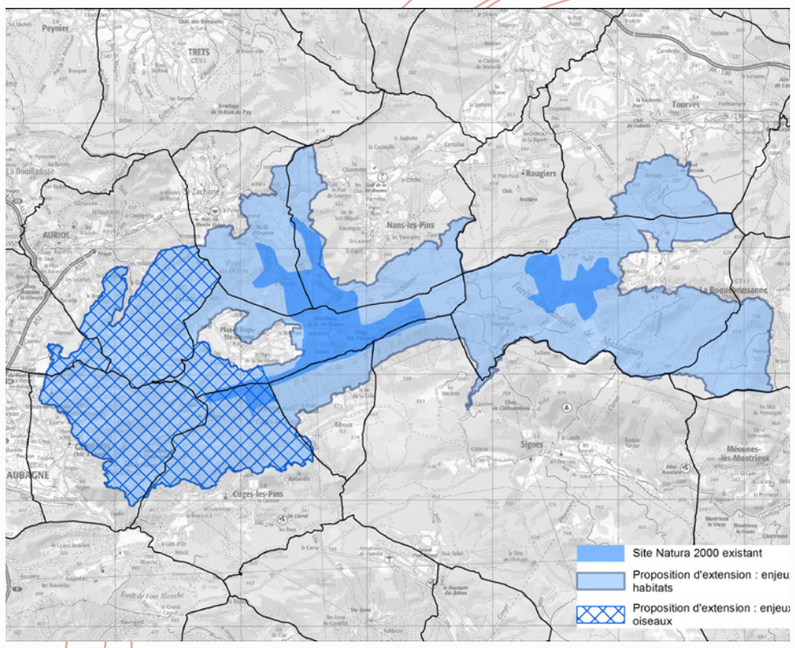

Le site Natura 2000 du massif de la Sainte-Baume souffrait depuis de nombreuses années d'une désignation d'un périmètre trop restreint et peu cohérent avec les enjeux de préservation des milieux naturels et des espèces patrimoniaux. En 2014, l'Etat et le Syndicat mixte ont conventionné une mission de concertation des élus locaux pour étendre le périmètre, en parfaite cohérence en termes d'aménagement du territoire et de préservation du patrimoine naturel.

Au bout de neuf mois de travail, le Syndicat mixte et les communes du territoire ont proposé au comité de pilotage du site un périmètre qui étend le site des 2 164 ha actuels à 17 130 ha sur 72% de foncier public.

Ceci témoigne encore une fois la volonté des communes à agir pour la préservation de la nature et de leur territoire. Le comité de pilotage réunissant une quarantaine d'élus et de structures de tous horizons a unanimement salué ce travail et cet engagement local.
Sur la base de ce périmètre, l'Etat lancera la consultation réglementaire pour la désignation de ce site en début 2016.

Région et PNRs Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engagent pour la transition énergétique et écologique

La transition énergétique et écologique est un enjeu majeur pour les territoires. En 2013, Jean-Louis JOSEPH, Président de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux, a déclaré « faire de tous nos Parcs des territoires autonomes en énergie dans 15 ans, le temps d'une Charte ».

Avec la loi du 27 janvier 2014, les Régions sont devenues chef de file pour la transition énergétique avec pour missions d'organiser et de coordonner l'action des collectivités en matière d'énergie, de climat et de qualité de l'air. Quant aux territoires, de par l'exercice de leurs compétences en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'habitat, de mobilité et de valorisation des ressources locales, ils restent les réels « bras opérationnels de la stratégie régionale de transition énergétique ».

C'est dans ce contexte, forts de leur lien privilégié et de leurs objectifs politiques partagés, que la Région et les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont souhaité s'engager sur une doctrine commune : la Charte de transition énergétique Région/PNRs. Celle-ci s'articule autour de onze engagements s'attachant à réduire la consommation énergétique et notamment d'énergies fossiles, à accroître la production d'énergies renouvelables, à atténuer et à s'adapter au changement climatique, à relocaliser l'économie et à développer la solidarité.

La transition énergétique étant l'une des thématiques constitutives de l'avant-projet de Charte du Parc naturel régional de la Sainte-Baume (Orientation 6), les élus ont donc tout naturellement approuvé cette Charte de transition énergétique lors du Comité syndical du 26 novembre dernier.

Signature de la Charte régionale « Agir pour la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur »

Le Syndicat mixte a voté son adhésion à la Charte régionale pour la biodiversité, qui a pour vocation d'être un outil d'engagement collectif et de valorisation à destination de l'ensemble des acteurs publics et privés de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'objectif est de susciter l'envie d'agir, de promouvoir les bonnes pratiques et d'aller plus loin dans la préservation de la biodiversité et la participation à la stratégie globale pour la biodiversité établie par la Région. La création d'un Parc naturel régional en Sainte-Baume participe à cette stratégie. Les actions du Syndicat mixte pourront ainsi servir à l'ensemble du territoire régional, notamment par sa participation et son retour d'expérience aux assises régionales de la biodiversité et à l'observatoire régional pour la biodiversité.

Plus de renseignements sur www.regionpaca.fr/developpement-durable/preserver-les-ressources-la-biodiversite-les-milieux/biodiversite/enjeux.html

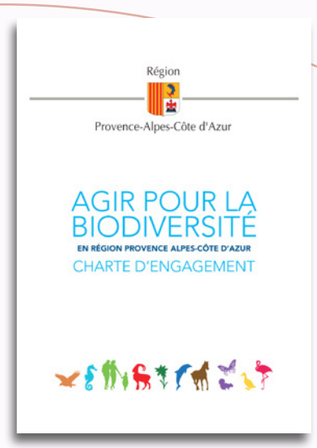

Un nouveau saint-Pilon

Lancée en juin dernier, la restauration extérieure de la chapelle du Saint-Pilon est désormais terminée. La toiture et les façades ont fait peau neuve, grâce notamment aux jeunes en formation mobilisés au travers de l'association Acta Vista et de son partenaire Bao Formation. Des travaux de réhabilitation intérieure ainsi que la mise en place d'une nouvelle table d'orientation auront lieu courant 2016.

Situé à 994 mètres, ce lieu emblématique qui surplombe la grotte nous offre à nouveau son plus beau panorama.

Les lauréats de notre concours PHOTO 2015 sont désormais connus Toutes nos félicitations à eux !

Comme vous le savez, le Syndicat mixte et son Conseil du développement ont lancé conjointement en janvier 2015 un concours photos qui s'est achevé au moins de juin. L'objectif de cette opération était de promouvoir le projet de Parc naturel régional, les hommes et les espaces remarquables de la Sainte-Baume. Les candidats avaient reçu trois thèmes de travail distincts : le paysage, la faune et la flore, l'homme et son territoire.

Pour sélectionner les lauréats, un jury a été réuni. Il était composé d'un photographe professionnel, du Président, du directeur et de la chargée de communication du Syndicat mixte, du Président et d'un membre du Conseil de développement. De nombreux clichés auraient mérité le sacro-saint titre de « lauréat », tant les photographies soumises étaient de qualité.

Catégorie JEUNE TALENT

1er prix
Mathias AUDA

Chenille de Proserpine
sur Aristoloche pistoloche

Sainte-Baume

Catégorie PAYSAGE

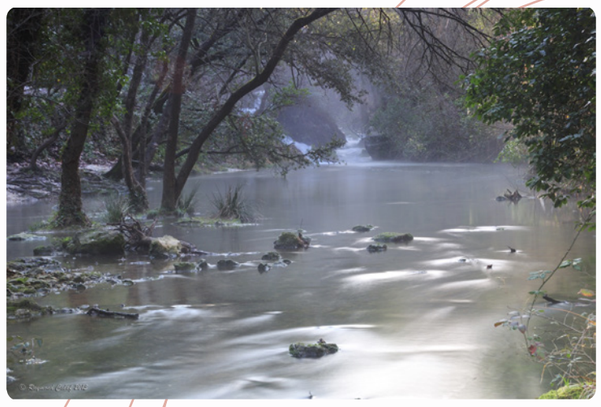

1er prix - Raymond CALAF
Matin d'hiver aux Encanaux
Auriol

2e prix - Alain GOLEA
Ecrin blanc pour des hommes en blanc
Plan d'Aups Sainte-Baume

3e prix - Jean-Pierre GIRAUD
Bertagne au printemps
Gémenos

Catégorie FAUNE FLORE

1er prix - Martine JULIEN
Proserpine
Sainte-Baume

2e prix - Jean-Marie HOCQUET
Rosalie dans une forêt de hêtres
Sainte-Baume

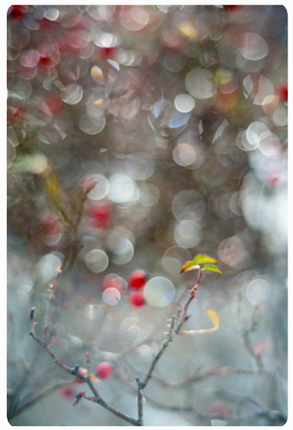

3e prix - Matthieu DESBIEF
Cynorrhodon
Sainte-Baume

Catégorie L'HOMME ET SON TERRITOIRE

1er prix - Florent BIO
Montée à la grotte
Plan d'Aups Sainte-Baume

2e prix - Violette MARTINEZ CONSONETTI
La forêt sur nos épaules
Sainte-Baume

3e prix - Olivier BRIAND
Terre de labours, les travaux d'Héraclès
Plan d'Aups Sainte-Baume

Catégorie COUP DE COEUR

Le jury a également décidé de retenir trois photos hors catégorie, tant celles-ci ont interpellé ses membres.

Catégorie « La faune et la flore « - Pascal MAYOL
Couleuvre vipérine ayant capturé une truite fario dans l'Herbette
Mazaugues

Catégorie « La faune et la flore » - Paul VAN GORP
Trichode des ruches ou Clairon, insecte coléoptère de la famille des Cledridae
Sainte-Baume

Catégorie « Le paysage » - Yan QUETU
Enchantement, vasques de l'Huveaune
Plan d'Aups Sainte-Baume

Ces photographies « coups de cœur du jury » viendront rejoindre l'exposition itinérante composite, qui a vocation à circuler sur les communes du territoire du projet.

Le Conseil de développement aura dès le début de l'année 2016 à définir l'itinéraire, les déclinaisons possibles des thèmes traités en images et les possibilités d'exploitation pour lesquelles il pourra développer les outils affiliés.

Si vous souhaitez accueillir cette exposition dans votre établissement, votre entreprise ou encore votre commune, prenez dès à présent contact avec le Conseil de développement (conseil.developpement@pnr-saintebaume.fr).

Actualité du Conseil de développement

Après une brève interruption estivale, le Conseil de développement a relancé énergiquement ses activités.

Le Cycle de conférences 2015 touche à sa fin

Les conférences proposées par le Conseil de développement afin d'accroître les échanges entre chercheurs, habitants et acteurs du territoire auront attirées trente à quarante participants à chaque occasion.

PATRIMOINE NATUREL

Ainsi, le 10 septembre à Mazaugues, la salle des Fêtes accueillait une conférence pilotée par la Commission « Patrimoine naturel » sur le thème de « La nature à la Sainte-Baume ». Six intervenants se sont succédé pour présenter quelques-unes des richesses du patrimoine naturel de la Sainte-Baume et des actions s'y référant. L'état de la faune patrimoniale (Jean-Claude TEMPIER, naturaliste au CEN PACA), le comptage des hirondelles dans une dizaine de villages (Odile MOUTTE, membre de la LPO), la protection de la flore et la règlementation (Teddy BAUMBERGER, botaniste écologue), le patrimoine géologique (Michel SALVI, géologue), le patrimoine cavernicole (Alexandre ZAPPELLI, spéléologue), l'éducation des habitants, des scolaires et des visiteurs à l'environnement, aux spécificités et au respect du territoire (Jean-Jacques SALONE, Découverte Sainte-Baume), autant de thèmes illustrés par de superbes photos.

AMENAGEMENT, URBANISMET ET PAYSAGES

Le 3 octobre à la Maison de la Nature des Quatre Frères au Beausset, le très renommé Gilles CLEMENT et ses collègues jardiniers et paysagistes, Guillaume MORLANS et Jordan SZCRUPAK, à l'initiative de notre commission « Aménagement, urbanisme et paysages » et en partenariat avec la Fédération française du Paysage PACA, ont abordé un thème délicat, celui de la forêt, du feu et des paysages à différentes échelles afin de saisir comment un projet de paysage peut être au service des sites et territoires pyrosensibles. Cette conférence s'est accompagnée d'une exposition de Jordan SZCRUPAK sur le pouvoir du feu qui cherchait à proposer une approche paysagère des cycles du feu, composante remodelant nos paysages au travers des milieux touchés et de leur régénération.

FORET

Le 10 novembre à Cuges-les-Pins, la commission « Forêt » accueillait Jean BONNIER, Président d'honneur de l'association Forêt Méditerranéenne, pour évoquer les questions spécifiques de conservation et de valorisation. Après avoir retracé l'histoire de l'exploitation forestière en France et le processus de création de l'objet « Forêt méditerranéenne », le conférencier nous a amené à voir les liens entre la forêt, devenue objet culturel, et l'apparition de nouveaux territoires pour en appréhender sa gestion actuelle.

AGRICULTURE

Pour clore ce Cycle 2015, la Commission « Agriculture » vous donnons rendez-vous le samedi 12 décembre, à 14H30 au Lycée d'Enseignement Agricole Privé de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, pour dialoguer avec Pierre FABRE, Président de Terres de Liens PACA, autour des outils à disposition des collectivités pour préserver le foncier agricole et installer des agriculteurs bio sur leurs territoires, en faisant référence à plusieurs communes du Projet de Parc qui ont mis en place certains de ces outils tels l'acquisition des terres pour les mettre à disposition d'agriculteurs en installation, la mise en place d'une régie agricole ou d'une Zone Agricole Protégée, le recensement des terres agricoles en friche et la sensibilisation des propriétaires, la location de terres pour les mettre à dispositions d'agriculteurs en installation, etc.

Visite au cœur des carrières

Vous avez été une petite cinquantaine à participer à cette visite de terrain autour du « Monde des Carrières » sur les sites de Croquefigue et de Chibron à Signes. L'UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction), à l'initiative de cette journée, nous a permis de découvrir deux sites très différents et offert l'opportunité de balayer de nombreux sujets tels les métiers et matériaux, le génie écologique, la maîtrise des impacts et la séquence Eviter-Réduire-Compenser, la démarche volontaire de progrès, la procédure d'instruction des dossiers, etc. Conscients de se situer au cœur d'enjeux économiques, environnementaux et paysagers, l'UNICEM a souhaité, au travers de l'apport d'explications, lever un certain nombre de craintes. Cette journée qui a mêlé des participants de nombreux horizons fut instructive.

Le dispositif des « Ambassadeur du Projet de PNR de la Sainte-Baume » est lancé !

Pour faire connaître le projet de Parc, le Conseil de développement propose de confier à des « Ambassadeurs » une mission d'information et d'animation auprès de la société civile. Ainsi, dans chacune des vingt-neuf communes engagées dans le projet de PNR, ces Ambassadeurs s'impliquent pour :

- Participer à une meilleure connaissance du Projet de PNR auprès de leurs entourages et de leurs communes en expliquant les enjeux du PNR afin de susciter l'adhésion au projet :
  - o Qu'est-ce qu'un Parc ? Quels sont ses atouts ? Quelles sont les spécificités du projet de PNR de la Sainte-Baume ?
  - o Qu'est-ce qu'un Conseil de développement ? A quoi ça sert ? Quel est son rôle dans une démarche de participation citoyenne ?
- Constituer un relais privilégié et participer à la diffusion d'une « Culture Parc » à l'échelle de sa commune (école, lieux culturels, hébergement, mairie, office de tourisme, élus, artisans, etc.)
- Proposer et organiser des actions locales et participer aux manifestations existantes
- Réaliser une veille auprès des organismes susceptibles de proposer des activités, sorties et actions de promotion du territoire (associations, office de tourisme, lieux d'accueil du public, mairies, etc.)
- Renforcer l'ancrage local et la relations aux habitants et acteurs du territoire afin que notre Conseil de développement reste bien connecté aux gens et à leurs préoccupations
- Etc.

L'avenir de votre territoire vous importe ? Vous y êtes attachés ? Vous souhaitez participer à l'échange d'information sur le territoire du Projet de Parc de la Sainte-Baume ? Et susciter l'adhésion à ce projet ?
Alors vous êtes l'un de nos futurs « Ambassadeurs ».

Prenez contact avec nous via www.cddpnrsaintebaume.fr
ou directement sur conseil.developpement@pnr-saintebaume.fr !

Rougiers accueillait nos Secondes Rencontres

Samedi 14 novembre 2015 étaient organisées les Secondes Rencontres du Conseil de développement. Cette matinée fut l'occasion de rencontrer nos premiers « Ambassadeurs » qui porteront des actions dans leurs communes respectives dès la rentrée 2016. Le temps d'échange qui a suivi a permis de faire un point sur les actions passées et à venir. Nos huit commissions œuvrent, en effet depuis près de deux ans, pour accompagner le processus de création du PNR de la Sainte-Baume. Il reste encore fort à faire pour faire connaître ce projet à nos concitoyens, habitants et acteurs de notre territoire. C'est pourquoi le Conseil de développement avait souhaité rassembler ses forces vives pour faire émerger des idées d'actions à mener.

Michel GROS, présent ce jour-là, a évoqué le calendrier des étapes à venir et, au nom des membres du Comité syndical, remercié le Conseil de développement pour sa mobilisation, en l'enjoignant à rester actif notamment dans le cadre de l'enquête publique prévue en 2016 afin de faire comprendre aux gens tout l'intérêt de la Charte et d'un PNR en Sainte-Baume.

Halte du séminaire régional itinérant en Provence verte Sainte-Baume

L'association Territoires citoyens a proposé aux instances de démocratie participative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur un séminaire itinérant sur le thème de

« La participation citoyenne au cœur des territoires : quels moyens, quels outils et méthodes ? Quelles coopérations, quelle évaluation ? ...».

Ce séminaire, co-organisé dans chaque département avec les territoires accueillants et l'ARDL (Association régionale de développement local), bénéficie du soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il a démarré en octobre afin d'interroger la participation dans sa mise en œuvre concrète, à partir des problématiques et des expériences des territoires, et s'achèvera dans le courant du mois de janvier 2016 par son étape varoise.

Les échanges et travaux émanant de ces cinq étapes seront recueillis pour enrichir un temps fort de restitution et de clôture, qui doit aboutir à la formulation de propositions concrètes. En effet, l'objectif de ce séminaire itinérant est bien d'élaborer collectivement des principes de fonctionnement et d'action pour les instances de participation. Ces principes, que Territoires citoyens se chargera de promouvoir auprès des instances politiques et de différents réseaux, constitueront un socle commun à revendiquer et à inscrire dans les pratiques de notre Conseil de développement.

Pour contribuer à cette réflexion, nous vous inviterons prochainement à nous rejoindre pour une soirée en compagnie de Laurent BIELICKI (ARDL), Jean-Michel PICAZO (ARPE) et les représentants des Conseils de développement du Pays de la Provence verte et du Projet de PNR de la Sainte-Baume.

De bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous
et un grand merci pour votre forte implication en 2015
dans la création du PNR !

Aubagne
Auriol
Belgentier
Brignoles
Cuges-les-Pins
Évenos
Garéoult
Gémenos
La Cadière-d'Azur
La Celle
La Roquebrussanne
Le Beausset
Le Castellet
Mazaugues
Méounes-lès-Montrieux
Nans-les-Pins
Néoules
Plan-d'Aups-Sainte-Baume
Pourcieux
Pourrières
Riboux
Roquevaire
Rougiers
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Saint-Zacharie
Signes
Solliès-Toucas
Tourves
Trets

Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume
Allée de Saint-Jaume
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
Tél. : 04.42.72.35.22 • Fax : 04.42.98.00.85
www.pnr-saintebaume.fr

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI, AVEC VOUS ...